

Après cette période de confinement où la continuité pédagogique a été assurée grâce à la mobilisation et l'engagement inventif et efficace de la communauté éducative dans ces conditions de crise et de travail inédites et inhabituelles, la présente note a pour objectif d'appeler l'attention des équipes pédagogiques sur des recommandations pour la période de réouverture des établissements.

## 1. Se retrouver dans l'établissement

La période qui s'annonce nécessite une attention particulière.<sup>1</sup>

### Pré- rentrée des enseignants : temps d'échanges sur les expériences pédagogiques

***De nouvelles pratiques pédagogiques ont été initiées et développées.***

- Valoriser l'investissement des personnels, des élèves, des parents pendant cette période de confinement et de post-confinement
- Recenser et partager les pratiques mises en œuvre par les enseignants et vécues par les élèves dans les différents contextes qui permettront dans un second temps de réinterroger le collectif de travail (pilotage pédagogique, CEF) ainsi que les nouvelles formes scolaires  
cf. modèle SAMR<sup>2</sup>, modèle CoCAR<sup>3</sup>  
Exemples de questions :
  - Qu'avons-nous été capables de continuer dans nos pratiques professionnelles ?
  - Qu'avons-nous appris à faire que l'on ne faisait pas ou pas autant ? sur la coopération distancielle ? sur la modalité télétravail ? sur la capacité à nous auto-organiser ?
  - Qu'avons-nous appris des élèves ? de nos partenaires (parents d'élèves) ? de nos processus d'enseignement ? sur le fonctionnement des relations professionnelles (hiérarchique et fonctionnelle) ? sur nous-même ?

### Rentrée des élèves : relation avec les élèves et avec les familles

***Lorsqu'elle est possible, la rentrée des élèves s'effectuera selon des circonstances particulières : le groupe classe sera le plus souvent divisé. Une attention particulière devra être apportée aux élèves décrocheurs, afin qu'ils soient systématiquement contactés par l'établissement et invités d'emblée à un rendez-vous individuel impliquant les personnels de vie scolaire et les enseignants.***

- Accueillir, collecter et partager les témoignages des moments vécus à partir du 13 mars (dialogues en ligne, journaux de confinement et de déconfinement, pièces de théâtre...)
- Valoriser les engagements et les apprentissages périscolaires et extrascolaires lors de la période de confinement
- Veiller à la place des parents, être à leur écoute, dialoguer, les rassurer
- Renouer le lien, assurer la « re-socialisation » des différents groupes en présentiel tout en pensant à intégrer les élèves qui ne seront pas présents physiquement
- Faire bénéficier les élèves d'un entretien individualisé afin de faire le point sur le suivi de leur scolarité et leur projet d'orientation
- Repérer, être à l'écoute et signaler les élèves en difficulté, en souffrance
- Favoriser l'ancrage<sup>4</sup>
- Poursuivre l'accompagnement des élèves en situation de handicap

<sup>1</sup> Note de service [DGER/SDEDC/2020-284](#) du 15-05-2020.

<sup>2</sup> [Modèle SAMR](#)

<sup>3</sup> [Modèle ICAP ou CoCAR](#)

<sup>4</sup> <https://chlorofil.fr/actions/orientation-reussite/daccrochage/ancrage>

## 2. Refaire « classe » en juin 2020 (phase 2 du déconfinement)

Les axes de travail ont pour objectifs le lien et la relation à l'École, la remise à niveau et le travail sur l'orientation.

- Organiser un temps de vie de classe pour chaque groupe présent afin de recréer un climat propice aux apprentissages
- Adapter les plannings de travail :
- Ne pas chercher "à finir le programme" ou à atteindre l'ensemble des capacités des référentiels de diplôme
- Prendre en compte le distanciel et le présentiel pour éviter la surcharge de travail des enseignants :
  - Consolider, étayer et remédier, en fonction de ce qui a pu être appris pendant le confinement
  - S'appuyer sur les retours d'expériences pour identifier les besoins spécifiques et proposer des réponses adaptées
  - Organiser les modalités de mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement individualisés ou collectifs désignées par l'appellation « [initiatives d'appui personnalisé](#) »
  - Favoriser, autant que possible, la mise en place des travaux pratiques
  - Privilégier des pratiques évaluatives (formative<sup>5</sup>) adaptées et bienveillantes au regard du contexte
  - Accompagner les élèves dans les processus d'orientation et leur poursuite d'études

**Le mois de juin sera également mis à profit pour préparer la prochaine rentrée scolaire, en prenant en compte le retour d'expérience réalisé. Au cours de cette préparation, il sera utile de réfléchir d'ores et déjà :**

- aux adaptations nécessaires de la progression pédagogique, compte tenu du contexte spécifique de cette année scolaire.
- à la poursuite de la construction collective des réponses permettant un accompagnement spécifique des élèves qui le nécessitent, en mobilisant les dispositifs désignés par l'appellation « initiatives d'appui personnalisé » pour l'année scolaire 2020-2021<sup>6</sup> et intégrer des initiatives supplémentaires pertinentes (projets, tutorat entre élèves, formation hybride, co-évaluation, etc.).

Le maintien du lien social a été au cœur des préoccupations et de l'investissement des équipes. Le travail collectif réalisé pendant la période de crise sanitaire a permis de continuer à "faire École" et rend possible le retour en établissement.

---

<sup>5</sup> [Recommandations à l'attention des équipes des établissements de l'enseignement agricole](#)

<sup>6</sup> cf. Annexe 2 Fiche à compléter intitulée : « Demande de dotation complémentaire en HSE pour les initiatives d'appui personnalisé » <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2018-410>